



BUREAU DU DISTRICT **Réunion du lundi 30 octobre 2023**

PRESENTS : M. Jean-Jacques GAZEAU, Président du District
Mme Gwenaëlle RICHARD - MM. Daniel BLANCHARD - Lionel BURGAUD - Michel PELLETIER -
Claude JAUNET

EXCUSE : Christian GUIBERT



1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT

INFORMATIONS FEDERALES :

- Compte rendu bureau LFA du 12/10/23 :
 - Point informatique
 - Développement des pratiques
 - Aide au développement de l'arbitrage amateur
- Courrier FFF sur la lutte contre la violence et les discriminations : pris connaissance
- Calendrier électoral FFF qui précise les modalités à prévoir pour les élections Ligues et districts compte tenu de la date de l'assemblée générale de la FFF du 14 décembre 2024

INFORMATIONS REGIONALES :

- Commission régionale RSO mercredi 8 novembre : Lionel BURGAUD
- Planning prévisionnel des MAD de l'ETD vers la ligue : pris connaissance

INFORMATIONS DEPARTEMENTALES :

- DLA : Le point est fait à la suite du groupe de pilotage du 27/10 sur les propositions du cabinet conseil quant à la poursuite de la réflexion. 2 réunions du groupe de travail sont programmées les 10 et 24 novembre.
- Effectifs du District (voir annexe 1) : 32135 à ce jour soit +7,75% saison dernière de date à date. Progression dans pratiquement toutes les catégories. Un point d'attention avec le foot d'animation chez les féminines.
- Mandature 2024-2028 : réflexion en cours.
- Maison Des Sports : le Président fait état de l'évolution menée conjointement par le CDOS et le Conseil Départemental sur le projet de la nouvelle Maison des Sports.
- Projet installations sportives en collaboration avec la ville de la Roche sur Yon : suite aux différents entretiens, un document précisant les besoins du district sera transmis à la ville.

2 – VIE DES POLES

POLE SPORTIF ET PPF

- Fusion St Etienne-Mache : RV prévu le 13/11 : JJ GAZEAU – Ch. GUIBERT recevront les clubs
- RI arbitrage : adopté définitivement. Il est publié sur le site.
- Projet label arbitrage : le bureau se prononce favorablement.
- Taux de fidélisation des arbitres : avec plus de 83% de fidélisation, le District de Vendée se hisse en 5^{ème} position du classement national regroupant le nombre d'arbitres ayant renouvelé leur licence par rapport à la saison dernière. Le bureau félicite tous les acteurs de l'arbitrage pour ce résultat encourageant et qui récompense tous les efforts entrepris.

POLE ASSOCIATIF et ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

- Formation Services Civiques le 9 novembre au CREPS
- Convention District /club bénéficiant d'un service civique : le bureau valide le principe d'une amende de 100 € pour toute absence non excusée à une formation obligatoire.

POLE EDUCATIF et DAP

- Compte rendu obligatoire à fournir par les clubs organisateurs des plateaux : quelques dysfonctionnements encore constatés. Une amende sera appliquée à compter de janvier 2024 pour les clubs fautifs. (Voir Annexe2)

POLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

- Le bureau valide l'intégration d'Éric RIGAUDEAU dans la commission des terrains et installations sportives.
- Opération mini-buts : Validation du processus de prise en charge par le district. L'information sera faite aux clubs.
- Réaménagement et décoration de la salle de réunion : des devis sont en cours.

3 – QUESTIONS DIVERSES


- Sallertaine : projet de création emploi RV le 22/11/23 - 18h00 : JJ GAZEAU
- AG AEF le 01/11/23 : JJ GAZEAU et L BURGAUD seront présents.
- AG Ligue le 04/11/23 : organisation du déplacement
- SSS Collège filles La Roche Sur Yon avec les responsables des établissements scolaires et le club de La Roche ESO le 7/11 : JJ GAZEAU
- AG UNAF du 17 novembre aux Sables d'Olonne : Gwénaëlle RICHARD représentera le District.

► Prochaine réunion du Comité de Direction : 12/12/23

► Prochaine réunion du Bureau du Comité : 20/11/23

LE PRESIDENT

Jean-Jacques GAZEAU



LE SECRETAIRE

Daniel BLANCHARD



ANNEXE 1

	POINT LICENCIES AU 28 OCTOBRE						
	SAISON 2023/2024	SAISON 2022/2023	SAISON 2021/2022	COMPARAISON 2023/2024 - 2022/2023	%	COMPARAISON 2023/2024 - 2021/2022	%
	Catégorie	Total	Total	Total			
Fédérale / Senior	33	33	29	0	0,00	4	13,79
Fédérale / Senior F	1	1	0	0		1	
Libre / Senior	7 751	7 739	7 991	12	0,16	-240	-3,00
Libre / U19 - U18	1 483	1 396	1 289	87	6,23	194	15,05
Libre / U17 - U16	1 858	1 620	1 614	238	14,69	244	15,12
Libre / U15 - U14	2 310	2 164	2 000	146	6,75	310	15,50
Libre / U13 - U12	2 725	2 432	2 318	293	12,05	407	17,56
Libre / Football d'animation	6 889	6 496	6 655	393	6,05	234	3,52
Libre / Senior F	572	470	439	102	21,70	133	30,30
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	367	309	267	58	18,77	100	37,45
Libre / U15 F - U14 F	428	340	294	88	25,88	134	45,58
Libre / U13 F - U12 F	404	385	337	19	4,94	67	19,88
Libre / Football d'animation F	602	638	672	-36	-5,64	-70	-10,42
Futsal / Senior	341	295	302	46	15,59	39	12,91
Futsal / U19 - U18	31	25	19	6	24,00	12	63,16
Futsal / U17 - U16	14	13	26	1	7,69	-12	-46,15
Futsal / U15 - U14	40	19	32	21	110,53	8	25,00
Futsal / U13 - U12	44	20	28	24	120,00	16	57,14
Futsal / Football d'animation	66	40	52	26	65,00	14	26,92
Futsal / Senior F	53	44	42	9	20,45	11	26,19
Futsal / U18 F - U17 F - U16 F	2	1	1	1	100,00	1	100,00
Futsal / U15 F - U14 F	10	0	1	10		9	
Futsal / U13 F - U12 F	4	2	3	2	100,00	1	33,33
Futsal / Football d'animation F	4	6	9	-2	-33,33	-5	-55,56
Foot Loisir / Foot Loisir	608	435	364	173	39,77	244	67,03
Dirigeant / Dirigeant	3 945	3 543	3 232	402	11,35	713	22,06
Dirigeant / Dirigeante	466	391	374	75	19,18	92	24,60
Volontaire / Volontaire	116	128	38	-12	-9,38	78	205,26
Arbitre / Arbitre	302	268	254	34	12,69	48	18,90
Technique / Régionale	238	222	193	16	7,21	45	23,32
Technique / Régional Stagiaire	15	0	0	15		15	
Technique / Nationale	17	20	21	-3		-4	
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	215	180	174	35	19,44	41	23,56
Animateur / Animateur	165	133	99	32	24,06	66	66,67
Sous Contrat / Professionnel	1	0	0	1		1	
Ayant Droit / Ayant Droit	15	17	19	-2	-11,76	-4	-21,05
Total	32 135	29 825	29 188	2 310	7,75	2 947	10,10

ANNEXE 2

ADDITIF AUX TARIFS 2023/2024 validés au PV du Comité de Direction du 22 mai 2023

FOOT D'ANIMATION	
<i>Retard d'engagement des équipes</i>	15 €
<i>Feuille de match non transmise (avant le mercredi minuit)</i>	15 €
<i>Non respect des dates officielles du calendrier général de la saison</i>	15 €
<i>Non report de la rencontre (date de report fixée et transmise avant la fin de la phase en cours)</i>	15 €
<i>Manifestations non déclarées au District (voir cahier des charges)</i>	100 €
<i>Cahier des charges des rassemblements U7/U9 non respecté :</i> <i>- interdiction d'utiliser le nom "tournoi"</i> <i>- interdiction d'établir un classement</i> <i>- obligation d'un lot identique pour chaque participant</i> <i>- respect des règlements FFF de la catégorie, sur la saison en cours</i>	100 €
<i>Absence à une réunion de secteur</i>	50 €